

Pays: Grèce

Commission: Démographie

Problématique : Comment gérer le vieillissement des populations au sein de l'Union européenne ?

La Grèce, république parlementaire, qui compte avec moins de 10,5 millions d'habitants pour une superficie de 131 957 km², fait face à des défis majeurs en matière de démographie et de vieillissement de sa population. Avec un taux de natalité en baisse et une augmentation de l'espérance de vie, la question du vieillissement devient une priorité pour assurer la stabilité économique et sociale du pays. Les projections suggèrent que d'ici 2070, la population de la Grèce pourrait diminuer de 25 %, ce qui est bien supérieur à la moyenne européenne, dont les prévisions s'établissent à près de 4 %. Ce phénomène, qui touche l'ensemble de l'Union européenne, impose des réformes adaptées pour favoriser la natalité, préserver le système de retraite, améliorer les soins de santé et maintenir la croissance économique.

Enjeux et problèmes soulevés

La Grèce est au bord d'une crise démographique. Le taux de dépendance des personnes âgées s'accroît, tandis que le taux de natalité demeure faible (environ 1,3 enfant par femme). De plus, en 2022, le pays a enregistré moins de 77 000 naissances, le chiffre le plus bas depuis près d'un siècle, tandis que les décès ont presque doublé, atteignant 140 000 pour cette même période. Cette situation fragilise la soutenabilité des retraites et des services de santé. Notre pays est confronté à une diminution de sa population active, mettant sous pression le système de protection sociale et les finances publiques. Par ailleurs, l'exode d'environ 500 000 jeunes grecs qualifiés vers d'autres pays de l'UE aggrave la situation en réduisant le potentiel d'innovation et de croissance économique. Ceux qui sont restés au pays restent confrontés à une reprise difficile du marché du travail, caractérisée par un taux de chômage élevé (10,8%, le deuxième plus élevé de l'UE) et de bas salaires, ce qui rend encore plus difficile l'accès à l'emploi et les perspectives de pouvoir fonder une famille.

Position de la Grèce

La Grèce reconnaît l'importance de traiter cette question à l'échelle européenne et s'engage à coopérer avec ses partenaires pour identifier des solutions durables. Le pays soutient les initiatives prônées par l'UE, comme la mise en place d'un fonds européen pour soutenir les réformes des retraites et le développement des soins de longue durée. De plus, la Grèce a soutenu le projet "European Pillar of Social Rights", qui vise à garantir une protection sociale adaptée aux besoins des citoyens

européens. La Grèce a participé activement à l'élaboration du rapport sur le vieillissement de la population de l'Europe, adopté par le Parlement européen en 2021. Ce rapport souligne l'importance de politiques intégrées pour promouvoir le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Solutions mises en place

La Grèce a adopté plusieurs mesures pour répondre à ces enjeux :

Notre pays a mis en place une réforme des retraites en 2019 pour rendre le système plus durable. Les travailleurs ayant cotisé pendant plus de 30 ans ont vu leurs pensions augmenter. Cela a entraîné l'encouragement à travailler plus longtemps en augmentant le pourcentage de pension pour chaque année supplémentaire de travail au-delà du minimum requis de 67 ans. De plus, NextGenerationEU, plan de la Grèce soutenue par l'UE vise à renforcer la résilience économique et sociale en stimulant l'emploi et la croissance, notamment par la transition numérique et énergétique. Sur le plan démographique, il favorise un environnement propice à la natalité et au retour des jeunes expatriés en améliorant l'accès à l'emploi, les infrastructures numériques et le système de santé. Il contribue aussi à rendre l'économie plus attractive pour les familles et les travailleurs qualifiés, soutenant ainsi la stabilisation et la croissance de la population active. La loi sur l'emploi des jeunes comprend des mesures incitatives pour que les entreprises embauchent des jeunes et des programmes de soutien aux entrepreneurs, dans le but de réduire l'émigration des jeunes et donc éviter " l'exode des cerveaux".

Selon la Loi de la Famille et de l'aide à la Naissance, notre pays a mis en place des aides fiscales et des fonds économiques pour encourager les familles à avoir des enfants. Les allocations pour les premiers enfants passent de 2000 euros à 2400 euros et successivement celles des futurs enfants augmentent de 300 euros. De plus, les services de crèche se sont améliorés, tout en incorporant des programmes pour faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Cela inclut des horaires flexibles et des permis parentaux plus généreux.

La Grèce travaille dans l'amélioration des services de santé à destination des personnes âgées, avec un accès accru aux soins à domicile et dans les zones rurales (Programme de développement régional) en investissant dans les infrastructures et les services. Cela a pour objectif de lutter contre le dépeuplement des zones rurales.

Conclusion

La Grèce reconnaît que le vieillissement de la population est un défi majeur nécessitant une réponse européenne coordonnée. En soutenant les initiatives communautaires et en mettant en place des réformes internes, le pays cherche à assurer un avenir stable à ses citoyens tout en contribuant à la prospérité de l'Union européenne. La Grèce se positionne comme un acteur europhile, plaidant pour une solidarité accrue entre les États membres afin de garantir une société plus équitable et résiliente face aux défis démographiques.